mars 2022 #02

radio platanes

Tournay

le bulletin municipal de la ville de Tournay

www.ville-tournay.fr



LE MOT DU MAIRE

Un pour Tous ! Tous pour Tous !



Chères Tournayaises, chers Tournayais,

Voici la seconde édition de *«Radio Platanes»*, votre bulletin d'information des actions de la municipalité. Dans un contexte sanitaire toujours défavorable et malgré des fortes contraintes législatives, la mairie fait avancer ses projets et maintient la vie sociale, sportive et culturelle dans notre village.

À l'instar de la fête locale, du festival de théâtre, du marché de noël ou des très nombreuses rencontres sportives de nos associations, les habitants ont pu se retrouver et partager des moments de convivialité si caractéristiques du bien vivre ensemble.

Aujourd'hui, nous devons aller plus loin dans le rassemblement de notre village et favoriser son dynamisme.
La commune de Tournay appartient à ses habitants et non à ceux qui la gèrent.
Chaque initiative citoyenne est la bienvenue pour embellir, animer et co-construire notre cité.

Au cours de différents échanges, vous nous faites part de points à améliorer:

Parmi les dossiers récurrents, ou les Tournayais sont unanimement d'accord, la vitesse! *«100 % des gens roulent trop vite dans les rues du village»* C'est vrai! Cependant quand on demande qui roule vite, *«les autres»* nous répond-t-on!
La vitesse est un fléau national qui engendre un sentiment d'insécurité dans nos villages. Pour permettre d'étudier rue par rue, les vitesses moyennes de circulation et la fréquentation *(nombre de véhicules par jour et par tranche horaire)*, la municipalité a fait l'acquisition d'un radar pédagogique. Lors de futures réunions publiques, les informations recueillies seront restituées à tous et, si besoin, les solutions seront recherchées en transparence avec les riverains concernés.

Autre dossier qui rassemble beaucoup des Tournayais, la propreté! *«les rues du village ne sont pas propres»*.
C'est presque vrai! Si de nombreux abords de maison sont nettoyés et entretenus par les riverains eux-mêmes - et nous les en remercions - d'autres se réfugient derrière le fameux dicton *«on paye des impôts pour ça»*.
Alors on cherche à identifier qui jette les masques par terre, les mégots, les papiers ou laisse encore les déjections canines… et là encore : *«les autres»* nous répond-t-on!
Actuellement les salariés municipaux sont pleinement investis à ces tâches et font de leur mieux avec les moyens alloués. En 2022, la commune prévoit l'investissement d'une balayeuse pour faciliter leur action. Manifestement, la participation de tous à *«la propreté du village»* reste une priorité. Le comportement et les gestes appropriés de chacun sont nos meilleurs garants.

Lorsqu'il m'arrive d'en parler avec mes collègues élus, chez eux aussi, leurs habitants disent que ce sont *«les autres»* qui causent les nuisances dans leur commune. Alors si c'est toujours la faute des autres... il ne reste plus qu'à les trouver!

Avec ce petit texte ironique, je souhaite que tout le monde se rende compte que c'est avec chacun et tous ensemble que nous construirons le bien-vivre de notre village.
Les réunions publiques que nous avons organisées sont ouvertes aux débats et aux échanges et trop peu de gens y participent. La fréquentation des journées citoyennes est encore trop faible! Les permanences des élus le lundi soir sont également un lieu d'échange sur les projets communaux, venez à notre rencontre!
Chaque réunion et discussion doit se faire avec tolérance.
Il faut de la tolérance sur les choix des uns et des autres, nous ne serons jamais tous d'accord sur les projets mais nous nous efforcerons de co-construire ensemble un village où il fait bon vivre.

Ne cessons jamais d'être pour l'intérêt général: Un pour tous et tous pour Tous !

Nicolas Datas Tapie, maire de Tournay

Évolution du service de collecte des Ordures Ménagères
Depuis le 1er Janvier 2022, il n'y a plus qu'un seul jour de collecte pour les ordures ménagères *(OM)*:
uniquement dans la nuit du lundi au mardi.

Passage à la redevance incitative
Au 1er janvier 2023, la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros passera à la redevance incitative pour la collecte des ordures ménagères.
La facturation ne sera plus basée sur la valeur locative de votre bien mais sera ainsi établie sur le nombre de fois que vous sortez votre poubelle par an. L'abonnement comprendra les frais généraux de gestion des déchets, incluant la déchetterie, les colonnes de verre et le tri sélectif. Cette part fixe (abonnement) comprendra 12 sorties par an. Au-delà de la 12éme fois, une facturation complémentaire par sortie sera appliquée.

Pour plus d'information n'hésitez pas à récupérer le guide de la redevance incitative en mairie ou sur le site:
www.coteaux-val-arros.fr

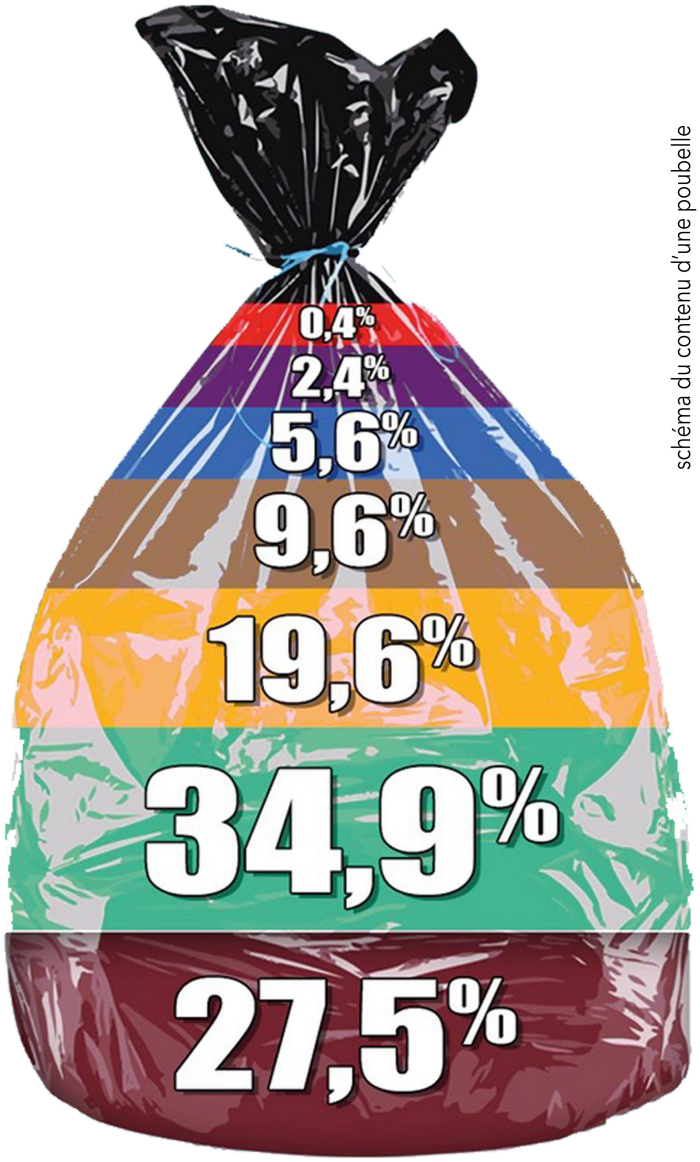


schéma du contenu d'une poubelle

ET DEMAIN ! POUR CHANGER MES HABITUDES *JE PEUX FAIRE QUOI?*

Que contient notre poubelle aujourd'hui ?
Le schéma ci-dessous montre le contenu de la poubelle. Nous pourrions économiser 70 % dans notre porte-feuille et surtout, pour la planète!


Installation de deux composteurs au cimetière / *printemps 2021*

DÉCHETS DANGEREUX à déposer en déchetterie
pots de peintures, ampoules, piles...
Adresse et horaires de la Déchetterie de Tournay
- rue Gabastou, zone du Rensou,
- du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

TEXTILE à déposer en borne Relais
draps, sacs à main, vêtements, baskets...
La borne Relais se trouve au sein de la Déchetterie de Tournay.

VERRE à déposer en colonne de verre
flacons de parfums, pots de conserverie, bouteilles...
Emplacements des colonnes dans la commune:
- à l'extérieur et à l'intérieur de la déchetterie
- chemin du Cagnoulet, proche des HLM

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

EMBALLAGES RECYCABLES
à déposer dans la collecte sélective
conserves, bouteilles en plastique, cartons...
Tous les foyers de la commune sont dotés d'un bac jaune pour le tri selectif. Le bac jaune est relevé une fois par semaine,dans la nuit du mardi au mercredi. Les emballages recyclabes peuvent également être déposés en déchetterie.

DÉCHETS FERMENTESCIBLES
à déposer dans un composteur
épluchures, essuie-tout...
Vous pouvez retirer à la déchetterie de Tournay un composteur de 400l et son boiseau, participation de 15€.

DÉCHETS NON-VALORISABLES
à déposer dans votre bac d'ordures ménagères
tous les autres déchets

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Point d'Étape du Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) a été institué par la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, dans son article 13.
Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.
Le PCS doit être compatible avec le plan Orsec. Son élaboration est obligatoire pour les communes soumises à un PPR approuvé ou dans le champ d'application d'un PPI. Tournay est donc concerné par le PCS car étant soumis au risque inondation et soumis à un PPR. Les risques sismiques et chimiques vont être intégrés à la réflexion.

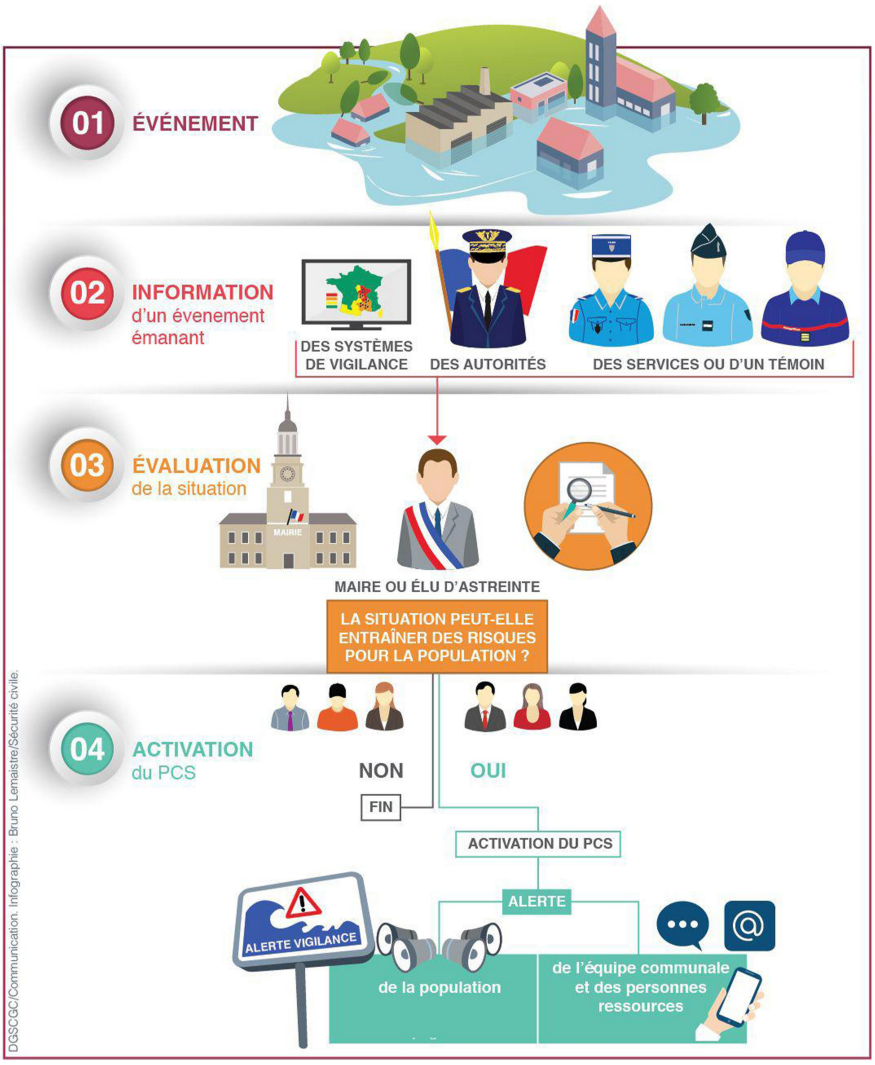
Aussi lors du conseil municipal du 29 juin 2020, le planning de réalisation a été validé comme suit :

2020: Lancement / Analyse
Recueil de données
2021: Construction / Validation
2022: Mise en place / Communication
Exercice activation et cadre
2023: Exercice communal
2024: Révision



Durant toute la phase de construction de ce plan, la municipalité va se doter de moyens spécifiques pour organiser un poste de commandement communal afin de permettre au Maire de prendre en cas de crise les mesures nécessaires pour informer et alerter les populations ainsi que les premières mesures de sauvegarde.

En parallèle à toutes ces étapes, des actions de formations et d'informations du personnel communal et des administrés vont être mises en place.



Des moyens de communications vont progressivement être acquis et déployés, tels que :
- Système mobile d'alerte à la population
- Moyens de communication crise
- Mégaphones
- Sonorisation mobile
- Système d'alerte SMS

Début 2022, des actions d'informations publiques verront le jour afin d'agguérir la population à l'alerte et aux premières actions attendues en cas de crise de sécurité.

Être informé d'un événement de Sécurité Civile

Pour être informé de manière préventive et être informé d'un danger grave et imminent, vous pouvez vous faire inscrire sur le fichier d'alerte plan communal de sauvegarde en remplissant le formulaire spécifique joint au bulletin ou en vous rendant en mairie avec un justificatif de domicile.

Vous serez informés et alertés par SMS et, si vous n'avez pas de téléphone mobile, vous pourrez l'être sur votre téléphone de votre domicile.
Dans tous les cas, en cas d'alerte, la population sera avertie par sirène pour un confinement immédiat et par hauts-parleurs pour une évacuation.

Être pris en charge si je suis une personne vulnérable

Pour être pris en charge de manière prioritaire et spécifique, vous pouvez vous faire inscrire sur le fichier personnes vulnérables en remplissant le formulaire spécifique joint au bulletin ou en vous rendant en mairie avec un justificatif de domicile.
Si vous êtes âgés, handicapés, malades, isolés ou dépendantes, la commission sociale, activée en parallèle du plan communal de sauvegarde, aura des actions spécifiques et adaptées à vos besoins.

Se préparer à la crise

Pour être préparé au mieux, je m'informe en participant aux réunions publiques, en prenant connaissance des documents de communication et en participant activement aux exercices.
Je participe en famille à ces actions.
Je peux aussi créer mon kit d'urgence pour me préparer à un confinement ou à une évacuation.





Crues de l'Arros */ juin 2018*

Crues de l'Arros à travers le temps

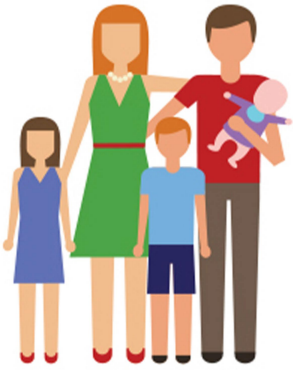
1883: 5,02m / **1889:** 4,40m / **1897:** 5,00m
1905: 4,30m / **1973:** 6,30m / **1977:** 4,35m
1978: 4,90m / **1988:** 4,50m / **1993:** 3,42m
2003: 3,27m / **2008:** 3,49m / **2018:** 4,16m
2022: 3,52m

Repères

3,50m: vigilance communale
3,80m: pré-alerte des services communaux et des élus
4,00m: déclenchement du PCC inondations
4,16m: premiers débordements significatifs



Tests d'audibilité de la sirène */ automne 2021*





Objets et articles de première nécessité pour faire face à une situation d'urgence.

Regroupez-les et placez-les dans un endroit facile d'accès.



PENSEZ EGALEMENT A :

- des vêtements et chaussures de rechange
- du papier hygiénique et une trousse de toilette
- un sac de couchage
- des jeux divers : cartes, dés, dominos, etc. Si la situation devait durer, cela permettrait de passer le temps
- un sac plastique pour protéger les objets de valeur et les papiers importants

PÔLE SANTÉ DE L'ARROS

Le projet

Le projet de construction du Pôle Santé de l'Arros à visée intercommunale avance… la présentation architecturale a fait l'objet d'une réunion publique le 14 septembre 2021.
Ce bâtiment de plain-pied se situera impasse de la Gare et sera accessible pour tous les usagers, qu'ils soient à pied, à vélo, en voiture ou en train. Des places de stationnements seront aménagées sous la halle photovoltaïque.
L'implantation du bâtiment sur le terrain anticipe un éventuel futur agrandissement mais aussi l'accueil de structures attenantes (*ADMR, SSIAD…*). La construction sera entourée d'un projet paysager réalisé à partir d'arbres d'essence locale.
Le bâtiment disposera donc de l'ensemble des caractéristiques nécessaires au bon fonctionnement des activités médicales et paramédicales, dont: un accueil commun à tout le corps médical, des cabinets pour chacun des médecins et leurs collaborateurs, des salles d'attentes pour les patients, une salle de soin pour les urgences, un cabinet d'infirmiers, un espace kiné avec un bureau, des boxes et un espace d'exercice.



Pôle Santé de l'Arros: projection de l'architecte

Les travaux

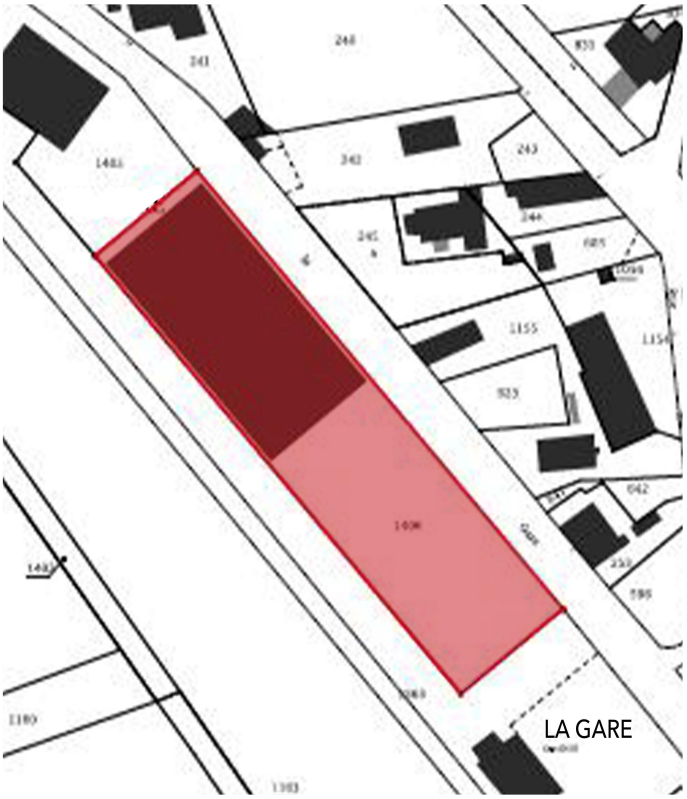
La consultation des entreprises s'est terminée le 30 novembre 2021. Les entreprises ont été retenues et la première réunion de chantier s'est tenue le 19 janvier 2022. Les premiers coups de pelle sont prévus mi-février pour une livraison fin 2022.

Plan de financement

SUBVENTIONS	MONTANT
EUROPE	**341 633,21€**
ÉTAT	**366 392,00€**
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES	**150 000,00€**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	**50,000€**
TOTAL DES SUBVENTIONS	**908 025,21€**

PARTICIPATION DE LA COMMUNE	**384 867,95€**

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX	**1 292 893,16€ HT**



Pôle Santé de l'Arros: parcelle vue du ciel

MAIRIE DE Tournay

DEMANDE INSCRIPTION FICHIER ALERTE Plan Communal de Sauvegarde

DEMANDE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) :
Nom :……. Prénom :……..……..
Adresse :……
En ma qualité de : …….

SOLLICITE L'INSCRIPTION SUR LE FICHIER PCS LE NUMERO

☐ APPAREIL MOBILE : …../..…./..…./..…./…...
Ou si le foyer ne dispose d'appareil portable :
☐ APPAREIL FIXE : …../..…./..…./..…./…...

JUSTIFICATIF DE DOMICILE

Type : ……Date : .....

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nombre de personnes dans le foyer : ……..
Nombre d'adultes :……
Nombre d'adolescents :……
Nombre d'enfants :……..……
Logement : ☐ Appartement Etage : ……...
☐ Maison individuelle Nombre de niveaux : …….
Le dernier niveau comporte-il un ouvrant : ☐OUI ☐NON
Disposez vous d'une cour / jardin : ☐OUI ☐NON
Type de chauffage :……
Type de production d'eau chaude sanitaire :……
Disposez vous d'un générateur thermique d'électricité : ☐OUI ☐NON
Avez-vous mis en place un kit d'urgence : ☐OUI ☐NON

OBSERVATION COMPLEMENTAIRE

……
……
……

PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE NECESSITE

Nom :……. Prénom :……..……..
Adresse :……
Téléphone fixe :……..……Téléphone mobile :……..……...

CONFIRMATION ET VISA

Date : ***Signature :***

Conformément à la loi informatique et liberté, la Mairie sera seule utilisatrice de vos données personnelles. Selon le RGPD. Vous pourrez vous faire radier par le remplissage du formulaire spécifique.

SUIVI MUNICIPAL DE LA DEMANDE

Inscription au fichier le :…….. Par :……..……..

MAIRIE DE Tournay

DEMANDE INSCRIPTION FICHIER PERSONNES VULNERABLES

DEMANDE D'INSCRIPTION

Ne pas remplir cette rubrique si le demandeur et l'inscrit sont confondus

Je soussigné(e) :
Nom :……. Prénom :……..……..
Adresse :…….……
Téléphone fixe :……..……Téléphone mobile :……..……...
En ma qualité de (lien avec l'intéressé : représentant légal, parenté,…) :
…….

SOLLICITE L'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF :

Nom :……. Prénom :……..……..
Adresse :…….……
Téléphone fixe :……..……Téléphone mobile :……..……...

EN QUALITE DE PERSONNE (cocher):

☐ agée ☐ handicapée ☐ isolée ☐ dépendante ☐ malade ☐ autre : ……..
Pathologie : ……
Si handicap (cocher):
☐ moteur ☐ visuel ☐ auditif ☐ intellectuel ☐ autre : ……..……..

ACCOMPAGNEMENT

Médecin traitant :…….. ……
Téléphone :……..…Fréquence des visites :……..
Adresse :…….……
Téléphone fixe :……..……Téléphone mobile :……..……...
Service intervenant à domicile : ……..……..
Téléphone :……..…Fréquence des visites :……..
Service intervenant à domicile : ……..……..
Téléphone :……..…Fréquence des visites :……..
Service intervenant à domicile : ……..……..
Téléphone :……..…Fréquence des visites :……..

PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE NECESSITE

Nom :……. Prénom :……..……..
Adresse :…….……
Téléphone fixe :……..……Téléphone mobile :……..……...

CONFIRMATION ET VISA

Date : ***Signature :***

Conformément à la loi informatique et liberté, la Mairie sera seule utilisatrice de vos données personnelles. Selon le RGPD. Vous pourrez vous faire radier par le remplissage du formulaire spécifique.

SUIVI MUNICIPAL DE LA DEMANDE

Inscription au fichier le :…….. Par :……..……..

PROJETS EN COURS

En raison de contraintes techniques et/ou financières, il est possible que certains projets à l'étude n'aboutissent pas durant le mandat. Le conseil municipal priorise les projets tous les ans lors du débat d'orientation budgétaire.
Si un sujet vous intéresse où si vous souhaitez en savoir plus, venez à notre rencontre lors de la permanence des élus, les lundis soir à 17h.

Lutte contre la pollution lumineuse

Aménagement du chemin Tuco de la Motte
refonte de l'enrobé, changement des lampadaires et renouvellement du mobilier urbain

Création du Caminarros
Première étape reliant Bordes à Tournay avec installation d'une passerelle sur la rivière l'Arrêt

Réflexion sur la Mobilité

Refonte du Site Internet
version 1 déjà livrée consultable sur www.ville-tournay.fr

Rénovation de la «Maison Lacoste» et aménagement du parking attenant
3 logements, 2 commerces, containers enterrés à déchets, borne de recharge électrique

Aménagement du rond-point de l'Autoroute

Atlas de la biodiversité

Rénovation de la Gendarmerie de Tournay

Modernisation des locaux du Secours Populaire Français

Création d'un lieu de vie Seniors
deux projets sont à l'étude

Aménagement d'un Skatepark au Rensou

Diagnostic du réseau d'eau pluviale

Aménagement de jeux pour les enfants

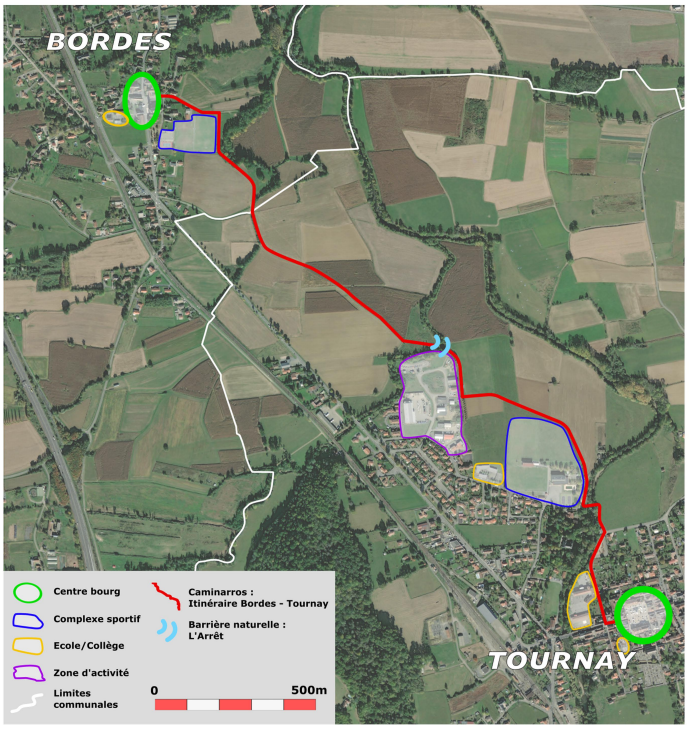
Construction d'une salle multi-associative au Rensou

Création d'une aire de covoiturage

Rénovation énergétique de la Mairie


Aménagement du chemin Tuco de la Motte


«Maison Lacoste»: projection de l'architecte



Tracé du Caminarros entre Bordes et Tournay

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Il y a des travaux que l'on voit moins que d'autres mais pour autant, ils sont tous autant indispensables à la vie d'une collectivité. Il s'agit de l'assainissement.

L'assainissement: Qu'es Aquo?
L'assainissement désigne l'ensemble des moyens de collecte, de transport et de traitement d'épuration des eaux usées, avant leur rejet dans les rivières ou dans les sols.

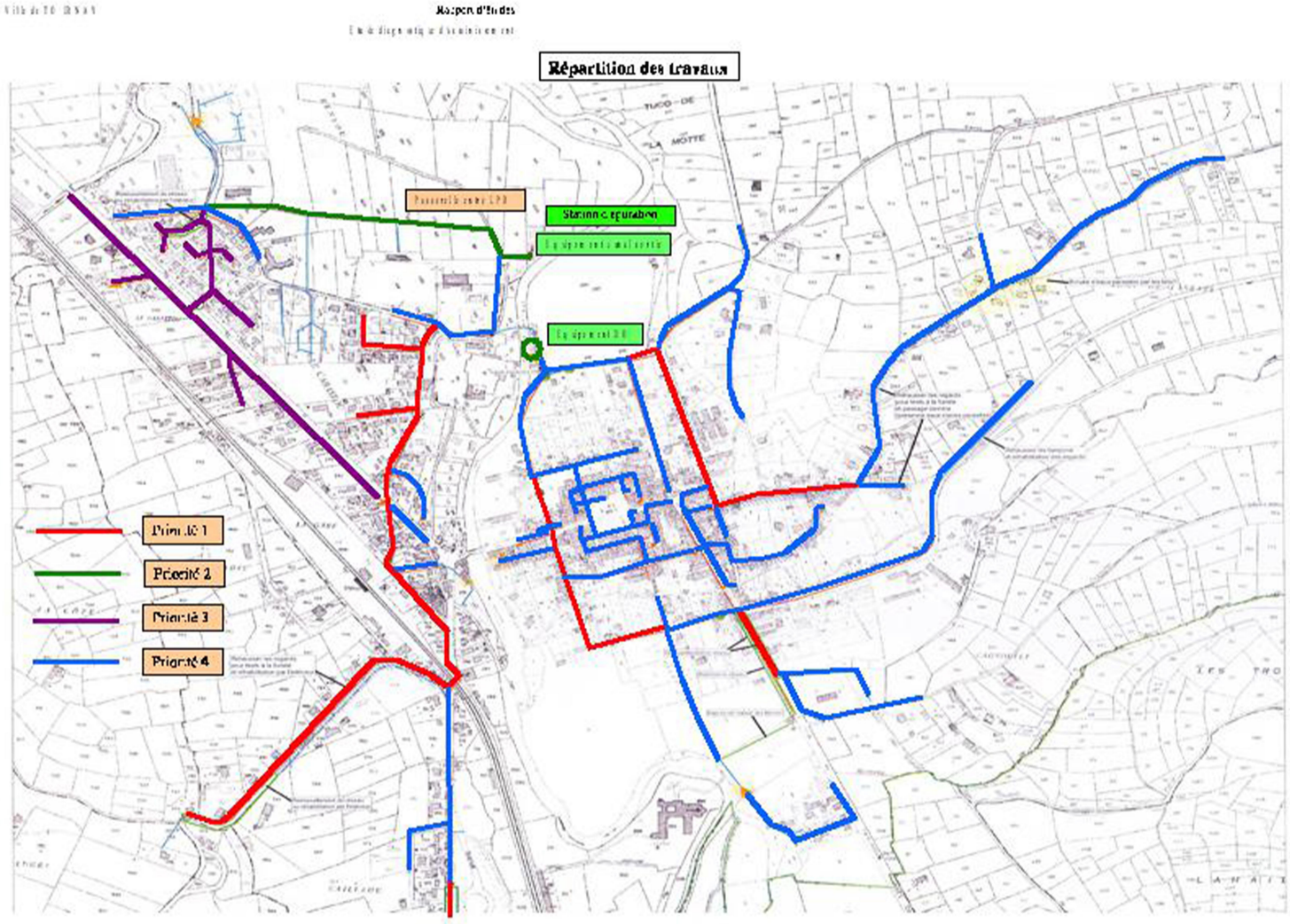
On parle d'assainissement collectif pour les zones raccordées au réseau d'égout et équipées d'une station d'épuration traitant les rejets urbains.
L'assainissement est dit *«non-collectif»* ou *«autonome»* dans les zones non-raccordées au tout-à-l'égout.

Dans les années 1980, la commune de Tournay a construit son réseau d'assainissement collectif et sa station d'épuration.
La gestion de ce service a été déléguée à la SAUR.
Pour les autres habitants de la commune en assainissement individuel, c'est le SPANC *(Service Public Assainissement Non Collectif)* qui gère et contrôle les installations.

Un réseau vieillissant
En 2016, un diagnostic du réseau d'assainissement a été réalisé par le bureau d'étude AMO Environnement.
Il est ressorti de ce travail que notre réseau trentenaire est en partie en mauvais état. Il a été établi 4 tranches de travaux sur 7 ans à réaliser pour le remettre en état.
L'ensemble de ces travaux représente un montant d'environ 4 millions d'euro hors taxes.

L'assainissement à Tournay en chiffres
682 branchements raccordés
14,7 km de réseau d'eaux usées dont **61 %** en Amiante, **29 %** en PVC, **7 %** en Fonte
5 postes de relèvement
155 534 m³ épurés
19 tonnes de boue produit en 2020


Exemple de canalisation dégradée où de l'eau pluviale s'infiltre.



Plan du réseau d'assainissement et état des dégradations

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

L'assainissement est géré sur un budget annexe qui se doit d'être équilibré.

Le budget de fonctionnement de l'assainissement est de 183 700€.

Augmentation de la fiscalité sur l'assainissement
En avril 2021, le conseil municipal de Tournay a décidé d'augmenter la fiscalité sur la part assainissement.
Le coût de l'abonnement est donc passé de 20€ à 25€, et le montant de la consommation de 0,35€/^{m3} à 0,45€/^{m3}.

Pourquoi cette hausse ?
1- Aujourd'hui le budget assainissement ne génère que 30 000€ de capacité d'investissement. Comme expliqué plus haut, notre besoin de travaux est de l'ordre de 4 millions d'euro.
Avec la revalorisation de la fiscalité, on augmente notre capacité d'investissement d'environ 5 000€/an, on est encore loin du compte mais on contribue légèrement au renouvellement du réseau.

2- Les critères de subvention de l'Agence de l'eau implique un prix de l'assainissement au seuil minimum de 1,70€ TTC/^{m3}. En atteignant ce seuil la commune bénéficie de 10 % supplémentaire de subvention pour les travaux. En revalorisant la fiscalité, nous avons donc pu obtenir environ 10 000€ de subvention supplémentaire. D'une certaine manière l'augmentation de fiscalité est compensée par une recette supplémentaire pour notre commune.

3- La covid a imposé un changement du traitement des boues de la station d'épuration. Par le passé, les boues pouvaient être étendues par des agriculteurs dans les champs et cela ne coutait rien à la collectivité. Aujourd'hui, nous devons faire traiter et transporter les boues à Bordeaux car elles sont potentiellement contaminées par la covid-19. Cette charge supplémentaire est estimée à plus de 10 000€. Pour l'instant la commune n'a pas eu à réaliser cette opération.

En 2021, la commune a mandaté le bureau d'étude Boubée-Dupont pour la réalisation de travaux sur la commune, Rue Lestrade, Rue de l'Arros et Rue des Coteaux d'Arrêt.

En Janvier 2022, le conseil municipal a attribué les lots à l'entreprise Routière des Pyrénées, le lot 1 pour un montant de 447 245,20€ HT et le lot 2 pour un montant de 111 779,90€ HT.

Plan de Financement

COÛT TOTAL	**559 045,10€ HT**
SUBVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU	**112 000€**
PART COMMUNALE	**447 045,10€**

Un emprunt sera réalisé pour un montant de 300 000€ pour financer ces travaux.

Une réunion publique de présentation des travaux a été réalisée le 21 septembre 2021. Les travaux consistent à la réfection en intégralité du réseau assainissement sur les rues précitées et la réfection de la voirie en partie sur la rue Lestrade.


Travaux de réparation, rue de la Causserie


Visite de la station d'épuration par Pascal Lacassagne, responsable de la SAUR



Rue Lestrade: projection du bureau d'étude

Défense des services publics
Les élus de Tournay continuent de défendre les services publics. En 2021, nous avons participé à deux manifestations de nos voisins à Trie sur Baïse et Capvern, pour défendre la Poste et le maintien des Gares SNCF.
Suite à 3 réunions tendues avec les services départementaux de la Poste, les élus de Tournay ont obtenu une ouverture régulière 6 jours sur 7, dont le samedi matin.



Manifestation à Trie-Sur-Baïse

Acquisition d'un tracteur
Dotation aux services municipaux d'un équipement plus fonctionnel pour répondre aux nombreux besoins de la commune.
L'ajout d'une balayeuse pour faciliter le nettoyage des rues du village est prévu en 2022.
Coût de l'opération: 45 000€


Mise en route du Kubota M4073

Rénovation du parking du collège
La commune a procédé à cette rénovation. Le choix d'un parvis végétalisé a été retenu.
Coût de l'opération: 45 000€
Subvention du conseil départemental: 20 000€

Travaux de voiries et entretien de la commune
- réfection de la chaussée amenant au camping
- réfection d'un croisement route de Poumarous
- arrachage des haies le long du stade
- curage des fossés et amélioration de l'évacuation des eaux impasse de la Gare
- réajustement de l'enrobé en face de l'école élémentaire suite à des problèmes d'évacuation d'eau
- nettoyage de l'Arboretum

Coût des Opérations: 18 192 €
Subvention du conseil départemental: 6 500€

Installation d'un défibrillateur
Acquisition d'un défibrillateur apposé sur le mur de la mairie et accessible à tous.
Coût de l'Opération: 2 500€
Subvention CNP Assurances: 500€

Opération «*Plantons un Arbre*»
Distributions de 50 arbustes de l'Arboretum, qui contribue à la préservation de la biodiversité et à améliorer la richesse forestière de notre commune.



Action «Plantons un Arbre»

Acquisition de la «*Maison Capdevielle*»
Achat de la «Maison Capdevielle», située entre les futurs locaux de la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros et l'école maternelle, pour un montant de 133 000 € (honoraires compris). Cela participe à l'action de revitalisation du centre bourg. Plusieurs scénarios d'utilisation de ce bâtiment sont envisagés, tels que la création d'une nouvelle cantine pour la maternelle, d'une salle de conférences, d'un tiers-lieu….
Cet investissement a été totalement financé par la vente de la Trésorerie, pour 190 000 €.

Des logements pour les médecins internes
Afin de lutter contre la désertification médicale sur le département, à la demande des docteurs Quentin et Briat, maîtres de stage, la commune a dédié le logement du Moulin à l'accueil de jeunes internes en médecine.
Cette démarche devrait faciliter le choix de notre territoire pour l'installation de nouveaux professionnels de santé.
L'association *Ambition Pyrénées* a financé l'équipement du logement à hauteur de 8 000€.

Opération «*Aisance Aquatique*»
Le Covid a contraint nos écoles à ne pas pouvoir assurer leur cycle d'apprentissage nautique. Pour pallier cela, la commission Sport Loisirs Culture en partenariat avec la SDJES *(Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)* a mis en place le programme *«Aisance Aquatique»* à la piscine de Tournay au mois de juin.
Ainsi, deux classes des écoles de Tournay ont pu pendant deux semaines apprendre à nager.
La SDJES a financé l'intégralité du coût des maîtres-nageurs et le matériel pédagogique *(2 977 €)*.
La logistique et le fonctionnement de la piscine restant à charge de la commune de Tournay.
En 2022, renouvellement de cette opération sur le mois de juin, élargi aux classes du primaire ainsi qu'aux élèves du collège.

Orchestre à l'école
Sur proposition de Monsieur Carasco, Principal du Collège, la commune soutient le projet *«Orchestre à l'École»* porté par l'Association Culturelle Laïque. Ce dispositif innovant représente une véritable opportunité de découvrir la pratique musicale pour de nombreux jeunes qui y ont difficilement accès.
Coût de l'opération: 4 000€
Subvention de la Communauté de Communes: 2 000€


Remise des instruments aux éléves de l'option orchestre à l'école

Sécurité Routière
Afin de contribuer à la réduction de la vitesse sur la commune, l'achat d'un radar pédagogique solaire et mobile a été réalisé. Après la rue de la Causserie, le radar est actuellement positionné avenue du Stade et programmé avenue de Bagnères et rue du Paradis en 2022.
Chaque bilan (nombre de véhicules et les vitesses moyennes dans les deux sens de circulation) sera analysé avec la commission sécurité et partagé avec les riverains concernés.
Coût de l'opération: 2 500 €
Subvention du conseil départemental: 1 250 €
Signalisation horizontale et remplacement de panneaux de signalisation.
Coût de l'opération: 6 913€
Subvention conseil départemental: 1 980€



Exemple de radar pédagogique

Défense Incendie
La commune a investi 11 357 € en 2021 pour réparer ou améliorer La Défense Incendie de la commune, à savoir réparation d'un branchement rue de la Serre, réparation de poteaux avenue de Bagnères, à l'Abbaye de Tournay, rue de la Côte.
Subvention de la Communauté de Communes: 3 091€

Opération Façade
Dans le cadre de la redynamisation du bourg centre, la commune a initié en 2021 la phase 1 de l'Opération Façade pour les rues de la Bastide et les rues principales du centre-ville. Les riverains peuvent bénéficier de 50 % d'aide *(à hauteur de 20 € le m²)* pour la rénovation de leurs façades. Les dossiers de candidature et le règlement sont à retirer à la mairie.
Coût de l'opération: 50 000€
Participation de la Région Occitanie: 25 000€

Divers travaux réalisés
- Programme *«Socle Numérique»* pour l'école élémentaire: achat de 20 IPAD, d'un photocopieur, d'un ordinateur portable et d'un visualiseur.
  Coût de l'opération: 16 816€
  Subvention Ministère de l'Education Nationale: 11 456€
- Réparation de la cloche de l'église.
  Coût de l'opération: 3 388€
- Modernisation du four de l'école élémentaire.
- Renouvellement des décorations de Noël.
  Coût de l'opération: 3 089€


Réparation de la cloche de l'église St Etienne

En novembre dernier, la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros a déménagé du 15, place d'Astarac pour installer son futur siège dans l'ancien bâtiment de la trésorerie publique, située au 7 rue Capbern.
L'ouverture du nouveau siège de la Communauté de Communes est prévue courant dernier trimestre de l'année 2022.

L'ancien siège de la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros va donc être entièrement réhabilité pour accueillir les futurs locaux de l'espace Maison France Services.

Maison France Services
La future Maison France Services accueillera des opérateurs qui assureront des permanences dans des espaces dédiés:

Ministère de l'Intérieur **/** Ministère de la Justice **/** Direction Départementale des Finances Publiques **(DDFIP) /** Pôle Emploi **/** Assurance retraite **(CARSAT) /** Assurance maladie **/** CAF **/** MSA **/** Conseil Départemental **/** Mission locale **/** Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre **(ONACVG) /** Délégués à la défense des droits **/** Protection Maternelle et Infantile **(PMI) /** Service Public d'Assainissement non collectif **(SPANC) /** Aide aux projets de rénovation de l'Habitat **(ALTAÏR) /** Guichet Unique de Rénovation Énergétique **(GURE)**

L'ouverture de la Maison France Services est prévue pour juillet 2022.



Maison France Services: projection de l'architecte

Création du siège de la Communauté de Communes
La trésorerie publique de Tournay, vouée à disparaître, à été vendue par la commune de Tournay à la Communauté de Communes pour un montant de 190 000 €.
Elle deviendra le futur siège de l'intercommunalité.

L'Europe, l'État et la Région Occitanie accompagnent la Communauté de Communes dans le financement de ces deux projets.


Siège de l'intercommunalité: projection de l'architecte

Pendant la durée des travaux
- Les services de la Communauté de Communes sont regroupés au premier étage de la mairie de Tournay.
- Les permanences de la DDFIP se font à Bordes, les mardis après-midi de 14h à 17h et les jeudis matin de 9h à 12h.
- Les permanences d'ALTAÏR se font à la Mairie de Tournay, le 4e mardi du mois de 9h à 11h
- Les permanences du GURE se font à la Mairie de Tournay le 4e mardi du mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre de 14h à 16h.

PAROLE À ...

Jean-Michel Chevalier, maire de Cabanac

*« Savez-vous qu'il fait bon vivre à Cabanac!
Ce n'est pas la capitale de la Bigorre mais une commune de 310 habitants dont la population a doublé en 50 ans. Cabanac fait partie de la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros et du Canton des Coteaux. Trois pôles entourent Cabanac:. A l'ouest, Tarbes via Pouyastruc Au nord-est, Trie sur Baïse, et au Sud, Tournay qui est non seulement un centre d'activités commerciales et artisanales, mais aussi un accès à l'autoroute et à la gare SNCF, et prochainement un centre administratif avec la maison France Services. Vivre à Cabanac, c'est la chance de vivre dans un territoire rural et d'une forêt de 52 ha. C'est préférer la qualité à la quantité, préférer le «mieux» au «plus», la sérénité, la lenteur à la vitesse non maîtrisée. On dit souvent que gérer, c'est prévoir. Les maires successifs de notre commune ont tour à tour amélioré notre cadre de vie en rénovant notre église, notre salle des fêtes ,embellit le centre village, procédé à l'enfouissement des réseaux, aménagé une place centrale. Maintenant, il faut y établir ou rétablir une vie, une animation. Aujourd'hui on travaille sur la dernière tranche d'embellissement du centre village (rénovation façades bâtiments communaux, et végétalisation), la mise en sécurité des piétons et des vélos et une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes. A ce jour, un café (gratuit) est ouvert tous les dimanches matin sous l'appellation « Cabanac' Café » et fréquenté régulièrement par une trentaine de personnes (un franc succès). En résumé, il faut faire battre le cœur de notre commune, de ses habitants et des nouveaux venus. Ces nouveaux habitants sont la vie, voire la survie de nos communes de demain. Restons vigilants, soyons imaginatifs, partageons nos idées et on continuera longtemps à envier la vie dans nos villages. »*

RETOUR EN IMAGES


Carnaval au Foyer Jean Cadorne de l'ASEI



Campagne de vaccination contre le covid-19


Cérémonie du 8 mai


Visite de l'inspecteur d'académie Thierry Aumage


Visite de la Ministre Amélie de Montchalin


Roger Setau repeint les jardinières


Signature de la convention Petite Ville de Demain


Nuits de la Lecture à l'Aclct



Visite du Ministre Olivier Dussopt

ÉTAT CIVIL

AVIS DE NAISSANCES

13/01/2021 Milan, Gabriel, Ewen **BIRABENT**
08/02/2021 Alba, Louise, Emy **AUDOUARD**
05/03/2021 Maïwenn, Lilou **RAYNAL**
06/03/2021 Adam **MUYS**
07/03/2021 Léo, Jean, Joseph, Joaquin **DJABALLAH ASCASO**
19/04/2021 Lilö, Coco, Rose, Elia **PORA OLLEREAU**
15/06/2021 Paulin, Hugues, Michel **MOREL**
15/06/2021 Timothée, Martin, Louis **MOREL**
18/06/2021 Agathe, Ambre **COUGET**
20/08/2021 Joseph, Maxime **DE GAND**
19/10/2021 Kataleya, Teeyah **DUPONCY**
10/12/2021 Raphaël, Lucas **FOURMILLON**
15/12/2021 Mia **PREVOST**

Nous ne sommes pas automatiquement prévenus des décès survenus en dehors de la commune. En cas d'oubli, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

AVIS DE DÉCÈS

10/06/2020 Jean, Paul, **CAZALIS**
12/01/2021 Bernard, Yvon, Arthur **SCHNEIDER**
06/02/2021 Madeleine, Thérèse, Suzanne **TOUJAS**
06/02/2021 Marcel, André, Sylvain **CLAVERIE**
07/03/2021 Fernand **CASTETS**
10/05/2021 Eric, Marc, Antoine **RECURT**
20/08/2021 Marie, Irma **VISCAY**
25/08/2021 Josette **BERNET**
18/09/2021 Claude, Félix, Paul **LALANNE**
23/09/2021 Lucienne, Odette, Marcelle **GACHASSIN**
13/10/2021 Félicien, Auguste **NOGUÈS**
03/11/2021 Robert, Jean-Louis **CORRÈGE**
14/11/2021 Fernand, Marcel, Marie **PIERROT**
19/11/2021 Josette, Odette, Marie **CAMES**
27/11/2021 Juliette, Jeanne, Yvonne **MONLEZUN**
28/12/2021 Maryse, Colette **VIEUXLOUP**


Illuminations de fin d'année



Exposition mémorielle Guerre 14-18


Festvival Départemental des Sociétés Musicales


Cérémonie du 11 novembre



Nettoyage de la salle polyvalente


Repas annuel des Ainés de l'Arros


Fête du village


Pétanque au boulodrome du fronton


Concert des Chanteurs Pyrénéens de Tarbes


Spectacle «Avant les Noces» de la Cie Ravage


Initiation au skateboard avec Bigoride



Campagne de test Proxitest contre le covid-19


Sainte Barbe à la caserne


Réunion publique pour le Pôle Santé de l'Arros


Visite du Secrétaire d'État Joël Giraud


Journée Citoyenne

ne pas jeter sur la voie publique / 1ère de couverture: fresque de Arnaud Krak / police texte libre de droits «millimetre» velvetyne.fr / bulletin réalisé par Suzy Nogues 2022

Mairie de Tournay 1, Place d'Astarac 65190 Tournay **05 62 35 70 26 / mairie@ville-tournay.fr**
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h / *permanences des élus les lundis à 17h*